

Tournai, le 10 octobre 2014.

## Communiqué de presse

### **La Wallonie picarde dévoile la version actualisée de son Projet de Territoire**

Au printemps 2013, le Conseil de développement de Wallonie picarde lançait un important travail d'actualisation de son Projet de Territoire. Les différents temps forts qui ont jalonné le processus ont trouvé leur épilogue ce 10 octobre avec la présentation officielle de la version actualisée du Projet de Territoire Wallonie picarde 2025. Mais alors qu'une page se tourne, une autre se dessine déjà avec pour toile de fond, le chemin que les acteurs emprunteront ensemble pour répondre aux nouvelles ambitions du territoire.

#### **Une stratégie collective pour le territoire**

Au cours de la dernière décennie, les différents acteurs du territoire ont pris conscience de l'importance d'une mobilisation de l'ensemble des forces vives pour contribuer à l'essor de la Wallonie picarde et lui permettre ainsi d'occuper la place qu'elle mérite sur l'échiquier territorial. Responsables politiques, acteurs de terrain des milieux socio-économiques, culturels, associatifs, ... ont appris à se connaître et à se parler pour partager une vision commune du développement de leur région. Cette prise de conscience s'est concrétisée, courant 2006, par la création du Conseil de développement de Wallonie picarde qui, dès son installation, s'est attelé à l'élaboration du Projet de Territoire avec le soutien de l'Institut Jules Destrée. Véritable feuille de route, le Projet de Territoire fixe les grandes lignes de la stratégie définie collectivement pour le développement de la Wallonie picarde à court, moyen et long termes.

#### **Une première actualisation guidée par deux ambitions**

Approuvé dans sa version initiale en février 2008, le Projet de Territoire a fait l'objet d'une première actualisation guidée par deux ambitions : adapter les objectifs du territoire aux évolutions de ces dernières années et aux enjeux qui en résultent et intégrer la Wallonie picarde dans diverses stratégies de développement à l'échelle wallonne et européenne. Initié début 2013, ce processus d'actualisation s'est voulu largement participatif. Afin d'impliquer un maximum d'acteurs, différents ateliers thématiques, et plus tard une consultation des porteurs de projets, ont été organisés aux quatre coins du territoire. Ceux-ci ont rassemblé des membres du Conseil de développement de Wallonie picarde et de ses groupes de travail, des chefs de file et partenaires du Projet de Territoire, des acteurs potentiellement porteurs de projet, des représentants communaux mais également des citoyens souhaitant faire entendre leur point de vue.

## **32 objectifs prioritaires et 212 projets à l'horizon 2025**

Partant de l'exercice de prospective qui a précédé l'écriture de la première version du Projet de Territoire, enrichi par les résultats du processus participatif et les apports des différents groupes de travail du Conseil de développement, des objectifs prioritaires ont été définis pour chacun des axes stratégiques. Au nombre de 32, ces objectifs prioritaires constituent les lignes de force de l'action que la Wallonie picarde entend mener à l'horizon 2025. Pour donner corps à ces objectifs prioritaires, 212 projets ont été retenus par un comité stratégique émanant du Conseil de développement. Si certains font l'objet d'une fiche à part entière alors que d'autres sont intégrés dans des familles de projets, tous répondent aux critères suivants : avoir des effets tangibles attendus sur l'ensemble du territoire ou sur une partie significative de celui-ci, s'inscrire clairement dans la stratégie définie pour atteindre la vision à long terme du territoire, être menées par plusieurs acteurs du territoire inscrits dans une logique de partenariat ou de réseau, provoquer un effet de levier permettant de mobiliser ou de réorienter des moyens financiers et humains et enfin, afficher un caractère résolument innovant et porteur de réel changement pour la Wallonie picarde.

### **Un Projet de Territoire n'est pas un document figé**

Le choix de la Wallonie picarde de baser l'actualisation de son Projet de Territoire sur une démarche participative traduit sa volonté d'assurer une dissémination efficace de la démarche et une réelle appropriation par les acteurs de terrain. Dans cette perspective, une réflexion s'est également opérée sur le format à donner au nouveau document. Rapidement, le choix s'est porté sur un support mixte composé d'une partie pérenne, un livret compilant les objectifs prioritaires et d'une partie flexible, un classeur rassemblant axe par axe les différentes fiches-projets. Un changement qui ne relève pas d'une coquetterie graphique mais d'une réelle volonté de faire de ce Projet de Territoire un outil lisible et attractif que les acteurs du territoire auront plaisir à consulter. Un outil pratique aussi pouvant être étoffé au gré des opportunités. On pense ici, notamment, au programme européen Interreg V pour lequel la Wallonie picarde se mobilisera prochainement.

Cette actualisation du Projet de Territoire clôture un important travail de réflexion mais ne constitue pas pour autant un aboutissement. Elle marque, au contraire, le point de départ d'une nouvelle étape, cruciale, celle de l'opérationnalisation. Et toutes les énergies seront les bienvenues pour mettre en œuvre cet ambitieux programme qu'est le Projet de Territoire. Un projet à l'image de la Wallonie picarde : riche de diversité, à l'écoute des préoccupations citoyennes et ouvert sur les métropoles qui l'entourent.

*Les objectifs prioritaires et les fiches-actions sont téléchargeables sur [www.wapi2025.be/ProjetdeTerritoire](http://www.wapi2025.be/ProjetdeTerritoire)*

*Le communiqué est, quant à lui, téléchargeable sur [www.wapi2025.be/presse](http://www.wapi2025.be/presse)*



WAPI 2025 – Structure d'appui du Conseil de développement  
Contact presse : Cindy Duchâteau – Chargée de missions  
056 56 13 36 – 0496 65 69 98 – [duchateau@wapi2025.be](mailto:duchateau@wapi2025.be)